

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2016 – n° 07
160099

RENOUVELLEMENT DU BAIL CONCERNANT LA STATION DE TELEPHONIE MOBILE SIS RUE MOZART, SUITE AU REGROUPEMENT DES SOCIETES BOUYGUES ET S.F.R. (INFRACOS)

Afin d'assurer l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et la société Bouygues Télécom ont signé une convention en date du 10 octobre 2002 aux termes de laquelle la Ville a loué à la société Bouygues Télécom un emplacement sur le terrain communal sis rue Mozart, aux fins d'y installer une station radioélectrique.

La convention est conclue pour une durée de quinze ans à compter du 10 octobre 2002, prorogée par périodes successives de quinze ans.

La société Bouygues Télécom et la Société Française de Radiotéléphonie (SFR) ont constitué une société commune, dénommée INFRACOS.

Par courrier du 11 juillet 2016, la société INFRACOS propose la signature d'une nouvelle convention permettant ainsi de prolonger le partenariat avec la Ville, pour une nouvelle durée de douze ans, prorogée par périodes successives de douze ans. Le loyer annuel est de 3 200 €, indexé de 2 % chaque année.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer la convention à intervenir avec la société INFRACOS, pour l'implantation et l'exploitation d'une station électrique sur le terrain communal sis rue Mozart – parcelle cadastrée section AH n° 1 .

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



The image shows a blue ink signature of David Valence over a circular official stamp of the Mayor of Saint-Dié-des-Vosges. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '88'.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 26 septembre 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procuration 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
